

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies
ou anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures
du soir, paraissent
dans le numéro du lendemain.

Bulletin météorologique — SEPTEMBRE
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

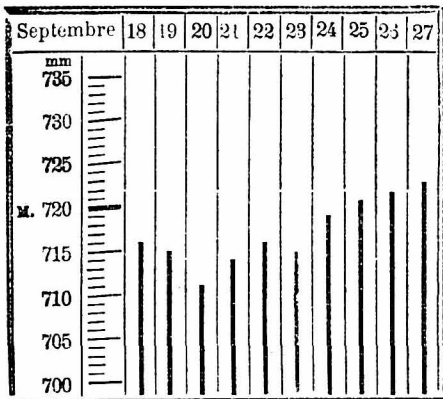
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Temp. en degrés cent.	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin.	DIR.	FOR-CE	ÉTAT DU CIEL
MOY. ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM					
27	+11.9	+ 5.1	+17.4	722.5	0.6	SO	faibl. clair

Vent N.-E. et brise S.-E. sur le lac à 7 h. du matin. Toutes les Alpes visibles le soir. Le ciel se couvre vers 8 heures.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 714^m, 0.



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

JOURS	Temp. en degrés cent.	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin.	DIR.	FOR-CE	ÉTAT DU CIEL
MOY. ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM					
28	+ 5.8	+ 3.6	+ 6.9	667.3		NE	faibl. couv

Brouille sur le lac. Brouillard léger jusqu'à 10 heures du matin. Soleil après midi.

7 heures du matin.

Altitude. Temp. Barom. Vent. Ciel.

26 sept. 1128 10.4 669.8 Faible Clair.

NIVEAU DU LAC:

Du 27 septembre (7 h. du m.): 429 m. 460

Du 28 " " " " 429 m. 460

Température du lac (7 h. du matin): 15,5°

PUBLICATIONS COMMUNALES

Avis du Conseil Communal

CONCERNANT LA

PERCEPTION DE L'IMPOT

pour l'année 1893

Les contribuables de la circonscription de Neuchâtel sont informés que la perception de l'impôt pour l'année 1893 se fait à la Caisse communale dès ce jour au

10 Octobre

de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Les personnes soumises à l'impôt en vertu de la loi, qui n'auraient pas reçu de mandat, sont tenues d'en donner avis à la Direction des Finances qui y pourvoira.

Elles sont du reste en tout temps recherchables pour la totalité des impôts qu'elles devraient et qu'elles n'auraient pas acquittés.

Les contribuables sont de plus rendus attentifs aux art. 20, 21 et 22 de la loi sur les impositions communales du 30 octobre 1885, dont la teneur suit:

Art. 20. — Les contribuables qui se sont pourvus en réclamation auprès du Conseil d'Etat sont néanmoins tenus d'acquiescer leur impôt à la commune dans les délais fixés pour la perception.

S'il est fait droit à leur recours, la différence entre la taxe communale et le chiffre fixé en dernier ressort par le Conseil d'Etat leur sera restituée par la commune.

Art. 21. — Tout contribuable qui n'aura pas acquitté sa contribution trente jours après l'échéance sera invité par l'autorité communale à venir se libérer et rendu attentif à la surtaxe établie par l'art. 22.

Art. 22. — A défaut de paiement dans la quinzaine qui suivra cette invitation, le contribuable sera passible d'une surtaxe qui sera ajoutée à son impôt; cette surtaxe ne pourra jamais être inférieure à 20 centimes, ni supérieure au 5% de la somme due. De plus, il sera procédé contre les retardataires conformément à la loi sur la poursuite pour dettes.

Neuchâtel, le 28 septembre 1893.

Direction des Finances communales.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL CONCOURS

La Commune de Neuchâtel met au concours les travaux suivants relatifs à la construction de cinq maisons ouvrières au Plan, savoir: les travaux de menuiserie, gypserie et peinture, serrurerie, poélerie et vitrerie.

Les entrepreneurs disposés à entreprendre ces travaux peuvent prendre connaissance des plans et conditions au bureau de M. Ernest Meystre, architecte, rue de l'Hôpital n° 21.

Les soumissions cachetées devront être déposées au bureau des Travaux publics, jusqu'au samedi 30 septembre, à midi; elles porteront la mention suivante: *Soumission pour les maisons ouvrières au Plan.*

Neuchâtel, le 15 septembre 1893.

Direction des Travaux publics.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL AVIS

Le public est prévenu qu'on brûlera un canal de cheminée dans la maison du Cercle de Lecture, rue du Musée n° 1, vendredi 29 septembre, à 8 heures du matin.

Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs galetas, chambres hautes et mansardes, donnant sur les toits ou sur les façades, et en particulier celles des bûchers.

Police du feu.

IMMEUBLES A VENDRE

Sol à bâtir à vendre au-dessus de la ville. S'adresser au bureau du journal. 991

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra, par voie d'enchères publiques, samedi 30 septembre 1893, au domicile du citoyen Louis Duvoisin, à Pesoux, les meubles en dépôt ci-après: un lit complet, bois acajou, matelas crin animal, six enfourrages d'oreillers, une ombrelle, un vêtement de femme peluche-velours et six draps de lit.

Auvernier, le 25 septembre 1893.

L'Office des Poursuites.

ANNONCES DE VENTE

CHOUCAROUTE à 25 c. le kg; vin nouveau à 60 c. le litre; vin rouge à 55 c. le litre; salé, chez Alfred Richard, Industrie 21.

Henri HUGUENIN se trouvera, mardi 3 octobre, à la gare d'Auvernier, avec des

PORCS MAIGRES.

Chèvres Trois bonnes chèvres lactières; et 20 à 25 poules. S'adresser à M^{me} Grobety, Beau-Lieu, Pesoux.

FRAISES Ananas et des Quatre Saisons, dans les meilleures espèces, à 3 fr. 50 le cent, chez Hürni-Philippin, jardinier.

MIEL

Beau miel coulé du pays, garanti pur, à 1 fr. 20 le pot.

(Les pots vides sont repris à 30 cts.)

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Épancheurs 8

ACHAT ET VENTE DE MEUBLES neufs et d'occasion.

A vendre de suite trois potagers neufs et quatre d'occasion, deux à pétrole, ainsi que des lits, tables en tous genres, divan, canapés, chaises, secrétaires, pianos, dressoirs, commodes, armoires à une et deux portes, régulateurs, réveils, presses à copier et deux mangles. — Rue du Coq d'Inde n° 24.

LÉONARD LASEK & C^{ie}

Rue du Trésor 11 et rue du Seyon

REÇU UN CHOIX IMMENSE

DE

MANTEAUX IMPERMÉABLES

pour Dames

dans les formes et nuances les plus nouvelles, ainsi qu'un grand assortiment de FLANELLES laine et coton,

JAQUETTES, MANTES et CHALES RUSSES. — SPENCERS.

CONFECTIONS pour Messieurs et Enfants.

Le magasin est complètement assorti de tous les articles pour la saison et dans tous les prix.

Bon marché incontestable

FORT ESCOMPTE AU COMPTANT

AMEUBLEMENTS COMPLETS

à des prix très avantageux.

— LE MAGASIN EST OUVERT LE DIMANCHE —

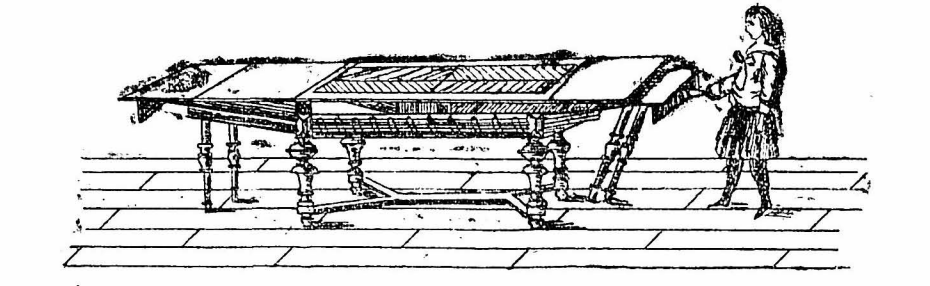


TABLE A MANGER

NOUVEAU SYSTÈME BREVETÉ

Très pratique, en plusieurs dimensions

AUX

GRANDS MAGASINS DU MONT-BLANC

HEER-CRAMER & C^{ie}

J. KUCHLÉ-BOUVIER, représentant.

AUX QUATRE SAISONS

FÉLIX ULLMANN FILS & C^{ie}

18, Rue du Seyon — NEUCHÂTEL — Grand'rue, 9

SAISON D'HIVER 1893-94

Grand choix de

CONFECTIONS NOUVEAUTÉS

pour dames et jeunes filles

au premier étage.

JUPONS

Notre rayon de ROBES est des mieux assorti en

Tissus Nouveauté, dernier genre.

Quelques confections de l'année dernière seront

cédées avec 30% de rabais.

CHAUSSURES

de toutes espèces de

l'Établissement de BRÛTISELLEN

pour l'automne et l'hiver; chaussures fines et grosses, en qualités très solides et à des prix très modérés, recommandent (M. 10116 Z.)

R. WILHELM, chaussures, à Colombier;

F. BARBIER, à Roudry.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
ORFÈVRE
Deau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & C^{ie}.
Fondée en 1833.

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

PÂTISSERIE
Fritz WENGER-SEILER
22, AVENUE DU 1^{er} MARS, 22

DÈS AUJOURD'HUI
PATÉS FROIDS à la gelée

Dépôt pour les pâtés:
BOUCHERIE GRIN
Rue de la Treille.

L.-F. LAMBELET & C^{ie}
17, FAUBOURG DE L'HOPITAL, 17
à NEUCHÂTEL

HOUILLE et COKE
POUR CHAUFFAGE DOMESTIQUE

Houille, purgée de menu Ste-Elisabeth.
Houille, grosse braisette lavée.
Houille, morceaux de Saarbrück.
Anthracite belge, 1^{re} qualité.
Briquettes de lignite.
Briquettes perforées.
Petit coke lavé de Blanzay.

Prompte livraison à domicile. - Téléphone.

Boulangerie-Pâtisserie
RUE DU CHATEAU

Nouilles aux œufs.
Pain sec et panure.
Leckerlis de Bâle.

Auguste JOSS.

VERMOUTH
DE TURIN, 1^{re} qualité
à 1 fr. 35 le litre, verre perdu

Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Épancheurs n° 8.

Chapellerie L. GRAF
Rue de l'Hôpital
(SOUS L'HÔTEL DU FAUCON)

Reçu un très grand choix de
CHAPEAUX DE FEUTRE
pour messieurs et jeunes gens, en toutes formes et toutes qualités, à des prix très modérés.

Assortiment complet de bérets, bonnets et casquettes.

Pommes

A vendre une quantité de belles pommes de tous genres, triées et cueillies à la main soigneusement. — S'adresser à M. Ulysse Huguenin, à Marin.

RAISINS DU VALAIS
1^{er} choix

Caissettes de 5 kilog. brut, franco contre remboursement de 4 fr. (H. 1324N.)

J. JORIS-FUMAUX, Sion.

A vendre deux grosses et belles vaches prêtes au veau, ainsi que deux fraîches; de plus, une certaine quantité de lait, rendu gare Neuchâtel. S'adresser au bureau du journal. 251

AVIS AUX CHASSEURS

Bon chien d'arrêt, à vendre ou à échanger contre un bon chien courant. S'adr. à A. Barbier, Café des Chasseurs, Champ-du-Moulin.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES
NEUCHÂTEL

Henry Gréville. — *Un vieux ménage* Fr. 3 50
200 jeux d'enfants, illustrés. » 3 —
Zermatt et la vallée de la Viège, par Emile Yung, un magnifique volume illustré. » 20 —
Paroles et textes de l'année 1894, par les Frères Moraves (reliés et prix divers).

Six pipes avinées en rouge, à vendre d'occasion. S'adr. rue du Temple-Neuf 18, au second étage.

Boulangerie FRITZ WENGER
RUE DE LA TREILLE, 9

Débit de gros et fin son et remoulage
FLEUR DE FARINE DE BERNE.
Dépôt de levain de presse de la fabrique de Laufon.
Prix pour la clientèle : 65 centimes le 1/2 kilo.
Pain de Graham et pain bis.



HORLOGERIE
PERRET-PÉTER
9, Epancheurs, 9

Grand choix de montres or, argent, acier et nickel, soignées et ordinaires, toutes garanties sur facture, à prix très bas.
Solides montres nickel, depuis fr. 7.
Régulateurs des meilleures fabrications, repassés et observés, depuis fr. 30.
Horloges diverses. — Réveils 1^{re} qualité, réglés et garantis, depuis fr. 5.
Chaînes de montres en tous genres.

DJEANRICHARD

PETITS BÉNÉFICES — MAISON DE CONFIANCE

On demande à louer
à NEUCHÂTEL

un appartement ou une maison entière, d'au moins six pièces et toutes dépendances, avec installation d'eau et si possible de gaz, dans un quartier salubre; exposition au soleil; jouissance d'un petit jardin ou d'une véranda. S'adresser au bureau du journal. 248
Un monsieur demande à louer, au quartier de l'Est, pour quelques mois, une chambre meublée, au 1^{er} ou au 2^{me} étage. Prière d'adresser les offres par écrit au bureau de ce journal, sous les initiales B. A. 258.

On demande à louer, pour St-Jean 1894, une maison de 8 à 10 pièces, pour une famille. Adresser les offres à M. Fernand Cartier, notaire, rue du Môle 6, 1^{er} étage. (O. 20 N.)

On demande un tout petit logement, en ville, pour une personne âgée qui prendrait une bonne. Ou, mieux encore, une pension dans une famille ou dans un pensionnat. S'adresser à M^{lle} Rosa Petermann, magasin Paris, rue du Coq-d'Inde.

OFFRES DE SERVICES

Un Bernois de 28 ans cherche à se placer comme charretier ou, à défaut, comme cocher. S'adresser à M. Rodolphe Aeberhard, à Vœns, près Saint-Blaise.
Une domestique d'un certain âge cherche à se placer pour tout faire dans un ménage; certificat à disposition. S'adresser Promenade-Noire 5, 1^{er} étage, à droite.

On cherche place

pour une jeune fille qui voudrait apprendre la langue française. Bon traitement est préféré à un salaire. Entrée immédiate. Offres sous chiffres Q. 8946 Y. à Haasenstein & Vogler, Berne.
Une fille de 17 ans cherche une place dans une honnête famille. S'adresser rue de la Serre 5, 1^{er} étage, à droite.

Une personne d'un certain âge, très expérimentée, demande une place de cuisinière dans une famille. S'adresser au bureau de la Feuille. 256

257 Une fille âgée de 27 ans, parlant les deux langues, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, cherche place dans une maison particulière. S'adresser au bureau de la Feuille.

Jeune fille cherche, pour tout de suite, place dans une petite famille de Neuchâtel. Offres sous chiffre T. 2703 A. à l'expédition du *Tagblatt der Stadt Biel*, Bienne. (Mc. 3255 Z.)

Une cuisinière connaissant la cuisine à fond cherche à se placer immédiatement. Bonnes recommandations. Adresse: rue du Seyon 11, 2^{me} étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

260. On demande, comme volontaire, une jeune fille qui désirerait apprendre le français. Bon traitement est assuré. Entrée immédiate. S'adr. au bureau du journal.

ON CHERCHE

pour Vienne, jeune fille laborieuse, pour soigner les enfants. Les frais de voyage seraient payés, si la fille accepte un engagement d'au moins un an. Langue allemande n'est pas nécessaire. Offres sous chiffre Q. 4951 à Rodolphe Mosse, Zurich. (M. 10120 Z.)

262 On demande, pour faire le service complet d'un ménage et soigner un jardin, une domestique d'âge mûr, pouvant fournir de bonnes références. Entrée fin du mois. S'adresser au bureau d'avis.

marchait silencieux, tortillant entre ses doigts les pointes de ses moustaches grisonnantes.
Qu'allait-il apprendre en interrogeant son fils adoptif?... Quelle cruelle déception l'attendait?... Bien qu'il eût dans le jeune homme la plus entière confiance, il avait peur...

Un long temps se passa Marius Bey et le journaliste chevauchaient côte à côte en arrière du colonel, n'osant troubler sa rêverie.

Enfin, Laroche releva la tête et, se retournant, demanda :
— Et Sliman ?
— Bas encore refenu, mon colonel, répondit Kuntz.

— Va le chercher, ordonna le chef. A son tour, l'ordonnance se dirigea vers la queue de la colonne, et le colonel commanda halte.

Au bout d'un instant il aperçut le spahi et Kuntz qui revenaient côte à côte, au pas.

— Est-ce qu'il a refusé de vous suivre ? demanda le colonel aux deux cavaliers.

— Non, mon colonel ; mais il y en a macach di marichal di logis, répondit l'Arabe.

— Il est tistarbu ! dit Kuntz.
— Disparu ! Comment cela ?
— Macach sabir ! répondit Sliman.
— Comment ! tu ne sais pas ?
— Non, mon colonel, dit un sous-

GRANDS MAGASINS
DU

TEMPLE-NEUF

GROS CONFECTIONS DÉTAIL
POUR DAMES
qui seront vendues dans des conditions exceptionnelles.

BEAU CHOIX DE Nouveautés pour Robes

SPÉCIALITÉ DE RIDEAUX depuis 10 cts.
COTONNE, INDIENNE dans toutes les teintes.

Articles pour Deuil et Demi-Deuil.

AMEUBLEMENTS en tous genres

Lits complets depuis 65 Francs.
Lits d'enfants.
Lits en fer forgé.
Lavabos, Commodes.
Armoires à glaces.
Secrétaires, Buffets de service.
Tables en tous genres.
Chaises cannées.
Chaises-escaliers.
Chaises-longues.
Canapés depuis 45 Francs.
Literie confectionnée.
Sommiers, Matelas.
Couvertes, Tapis.
Choix immense de GLACES.

CHARS D'ENFANTS
Vente au comptant avec petit bénéfice !

ALFONSO COOPMANS & C^{ie}, DE COME

Succursale à Neuchâtel, Place du Marché
gérée par M^{me} CLERO-JACOT

VENTE EN GROS **VINS D'ITALIE** VENTE EN MI-GROS

Vente à l'emporter aux prix suivants :
Vin rouge de Montagna, 45 c. | Vin blanc de Caserta, 50 cent.
" d'Apennino, 50 c. | " de Toscane, 55 "
" de Toscane, 60 c. | " du Piémont, 60 "
" du Piémont, 70 c. | " de Sicile, 70 "
" de Nardo (terre d'Otrante), 80 c.
" de Chianti, 85 c.

Vin de coupage, rouges et blancs, de 13 à 14 degrés.
Vins fins en bouteilles : Barolo, Barbera, Chianti, Nebbiolo, Lacrima Christi rouge et blanc, Falerno rouge et blanc, Castel-Carnasino, Musca de Syracuse, Marsala, Asti mousseux, Vermouth de Turin (Martinazzi), Vermouth au Barolo (spécialité).
Cognac. — Malaga.
On livre à domicile par 6 litres au moins. — Tous nos vins sont analysés par le laboratoire cantonal. — Les analyses sont à disposition des acheteurs.

A louer, pour Noël, à la rue du Trésor, un appartement de 6 chambres et dépendances. S'adresser à M. Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer à Valangin un beau logement de 2 ou 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à M. Kiehl, à Valangin, ou à M. Jules Junod, Industrie 7, Neuchâtel.

147 Une dame seule cherche à partager son logement avec une dame également seule. S'adresser au bureau du journal.

A louer, pour Noël, à des personnes propres et tranquilles, un logement de deux ou trois chambres, cuisine avec eau, cave et galetas. S'adresser Ecluse 33, rez-de-chaussée.

A louer, pour Noël, un logement remis à neuf, composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser rue de l'Hôpital 5, 3^{me} étage, entre 8 et 11 heures, ou de 2 à 5 heures.

A louer, pour Noël 1893, un logement au 3^{me} étage, de 4 chambres, cuisine et dépendances. Prix, fr. 625 par an. S'adr. à Gustave Koch, rue du Trésor 7, 2^{me} étage, de 10 heures du matin à midi.

CHAMBRES A LOUER

270. A louer, pour un monsieur, une jolie chambre meublée, exposée au soleil, quartier de l'Est. S'adresser au bureau du journal.

267. Belle chambre, indépendante, claire, se chauffant, à louer tout de suite. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, pour le 1^{er} octobre, une chambre meublée, rue de l'Industrie 12, plain-pied.

Jolie petite chambre pour personne travaillant dehors, rue Pourtalès 8, 1^{er} étage.

A louer, à un monsieur soigné, une belle chambre meublée. Avenue du Premier Mars 4, 1^{er} étage.

Chambre meublée, indépendante, rue de l'Hôpital 11, 3^{me} étage.

Chambre non meublée, à louer, se chauffant. Place-d'Armes 8, 3^{me} étage.

Chambre meublée, au soleil. S'adresser rue de l'Industrie 21, rez-de-chaussée.

Deux chambres meublées, l'une disponible tout de suite, l'autre pour le 27 courant, Ecluse 2, 3^{me} étage.

A louer, à dater du 15 octobre, une belle chambre bien meublée, pour un monsieur. Vue sur les Terreaux. S'adr. rue des Terreaux 5, 2^{me} étage.

Bonne pension et jolies chambres meublées. — Rue Coulon 2, 3^{me} étage.

A louer, belle chambre meublée, indépendante. Industrie 27, au 2^{me}.

Chambre meublée. Ecluse 39, 2^{me} étage.

Chambre meublée à deux fenêtres à louer. S'adresser épicerie Gaudard.

A louer, pour le 1^{er} octobre, une jolie chambre meublée, rue Coulon 6, au 1^{er} étage.

A louer, tout de suite, une jolie petite chambre meublée, pour un jeune homme rangé, rue de Flandres 5.

Jolies chambres meublées pour messieurs. Vue du lac et des Alpes. S'adr. le matin chez M^{lle} Guenet, rue Pourtalès 13.

Chambre confortablement meublée, indépendante, Evole 3, 3^{me} étage.

Belle grande chambre meublée, avec balcon. Pension si on le désire. S'adr. à M^{me} Arigoni, rue Pourtalès 7.

195 Deux jolies chambres meublées à louer, avec la pension si on le désire. — S'adresser au bureau du journal.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, de suite, un petit local rez-de-chaussée, rue du Concert 6.

ON DEMANDE A LOUER

On cherche, pour le 1^{er} octobre, chambre meublée, avec ou sans pension. — Adresser les offres avec prix, sous initiales W. 249, au bureau du journal.

— Hé ! le sais-je, moi ? J'ignore ce qui s'est passé entre lui et Messaoud ; sans doute il voudrait se débarrasser d'un témoin ; et comme il connaît votre loyauté et votre énergie, il a pensé que vous le débarrasseriez de moi.

— Que peut-il s'être passé entre eux ? demanda le colonel à demi-voix.

— Rien de bien avouable sans doute, répondit Carcano qui avait entendu, puisque lui-même n'a pas cru devoir vous le dire.

— Je ne puis croire cela ! s'écria le colonel.
— Interrogez Richat, vous verrez que je ne vous ai dit que la vérité.
— C'est ce que je vais faire, répondit Laroche.
— Maintenant, colonel, que j'ai répondu à toutes vos questions, permettez-moi de vous faire observer que vous avez été bien prompt à concevoir sur moi des soupçons injurieux que rien ne justifie. Laissez-moi vous dire qu'au lieu de me faire subir cette espèce d'interrogatoire, peut-être eût-il mieux valu vous renseigner d'abord.
Le colonel ne répondit pas ; il arrêta son cheval et resta jusqu'à ce que la colonne l'eût rejoint.
— Sliman, ordonna Laroche, va me chercher le maréchal des logis Richat. Le brigadier de spahis partit au galop. En attendant, le colonel, qui avait repris sa place en tête de la colonne,

ON DEMANDE A ACHETER



Achat, vente, courtage et échange de monnaies et médailles, spécialement de Suisse et Neuchâtel. Recherches et renseignements monétaires.

A. JOBIN, orfèvre, Neuchâtel

22 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LES GENTILSHOMMES DU DÉSERT

ROMAN ALGÉRIEN
Par FERNAND-HUE

— Mais quel a été le sujet de la conversation que vous avez eue avec le caïd ? interrompit le colonel un peu démonté par le calme de son interlocuteur.

— J'hésite encore à vous répondre, car je vais singulièrement vous peiner... Enfin, vous l'aurez voulu. Vous nous avez raconté, lors de notre arrivée à Laghouat, que, dans une razzia opérée par votre escadron en 1872, sur la tribu des Oulad Sidi Cheikh, vous aviez enlevé un enfant...

— Parfaitement, Monsieur ; mais je ne vois pas...

— Un peu de patience, colonel. Cet enfant, qui est aujourd'hui le maréchal des logis Richat, n'est autre que le frère de Messaoud. Le caïd, qui le sait pertinemment, a éprouvé, vous le comprendrez, une certaine émotion en re-

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Achat d'occasion d'une porte de chambre, usagée, de grandeur ordinaire, avec ou sans cadre. Ecrire de suite Z. A. 25, poste restante, en ville.

On demande à acheter d'occasion un piano. Adresser les offres écrites case postale n° 237, Neuchâtel.

APPARTEMENTS A LOUER

Pour cause de départ, un joli logement de 5 pièces et dépendances. S'adresser rue Coulon 2, 2^{me} étage.

trouvant son frère, et il s'est demandé quelle conduite il devait tenir vis-à-vis de ce jeune homme. Son premier mouvement a été de venir vous trouver et de vous dire la vérité ; mais il a craint que vous ne vous mépreniez sur le but de sa démarche, que vous ne voyiez en lui, à qui vous veniez de dévoiler le but de votre voyage, sinon un ennemi, du moins un... mauvais auxiliaire. « Le colonel, se disait-il, croira peut-être que je ne puis accorder mon concours à l'officier qui a pris une part active dans la défaite de ma tribu et la mort de mon père. » C'est alors qu'il est venu me trouver pour me demander conseil.

— Pourquoi vous plutôt qu'un autre ?
— L'autre, c'eût été ce journaliste qui nous accompagne ; il est probable qu'il n'a pas inspiré une grande confiance à Messaoud.

— Et... que lui avez-vous conseillé au caïd ?
— De s'adresser à vous.

— Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?
— Parce que, en sortant de ma tente, il s'est trouvé en face de son frère, le maréchal des logis Richat ; que celui-ci, dans un excès de zèle que je ne saurais blâmer, l'a menacé de se revolver. Très digne et très calme, Messaoud a pensé que, vu les circonstances, il fallait parler immédiatement à l'intéressé, et il a emmené M. Richat dans sa tente, dans son douar, et, là, lui a dit la vé-

rité. Que s'est-il passé entre eux ? Je l'ignore, n'ayant pas revu le caïd depuis ; mais, ce que je sais, c'est qu'en sortant de cet entretien, le sous-officier et moi nous sommes trouvés face à face ; que, furieuse sans doute de me voir au courant de ses petites affaires, et, surtout, que je connusse sa longue visite au caïd, il m'a menacé, si je parlais, de me dénoncer à vous comme ayant des relations secrètes avec Messaoud ben Embarek. Voilà toute la vérité, colonel.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas parlé de cela plus tôt, Monsieur ?
— Je trouvais absolument inutile de vous indisposer contre ce jeune homme que vous semblez aimer beaucoup. Cependant, si j'avais pu supposer que, sans provocation de ma part, il s'abaisserait à me calomnier comme il l'a fait, à ce que je vois, j'aurais eu moins de bonté d'âme.

On demande, pour tout de suite, ou dès le 15 octobre, une jeune fille très comme il faut, pour aider à la dame de la maison à soigner deux enfants; elle aurait l'occasion d'apprendre le service de bonne et de femme de chambre. Le bureau du journal indiquera. 266

264 On demande, pour faire un ménage, une fille forte, active et de toute moralité. S'adresser au bureau de la Feuille qui indiquera.

On demande, pour le commencement d'octobre, une cuisinière d'âge mûr, bien recommandée, pour faire le ménage de messieurs. S'adr. poste restante, J. B. 6.

Pour cas imprévu, on demande de suite une fille forte et robuste, de 25 à 30 ans, sachant bien faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser à M^{me} Alf. Morel, Terreaux 2.

233 On demande une jeune fille, forte et robuste, sachant faire la cuisine et tous les travaux du ménage. Inutile de se présenter sans de bons renseignements. Entrée 1^{er} octobre. S'adresser au bureau du journal.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

LA FAMILLE, bureau général de placement, rue du Château 11, offre: une bonne cuisinière d'hôtel pour la Suisse française; plusieurs domestiques pour la campagne et garçons d'offices et pour magasins. Demande: plusieurs bonnes pour tout faire.

On demande à placer un jeune homme de seize ans, pour faire des commissions. S'adresser Faubourg de la Gare 9, chez Alexis Cuzin.

Jeune homme cherche place dans une

Fromenterie

pour se perfectionner dans la branche. Plus tard, après être établi, il entrerait en relations durables avec celle-ci.

Adresser offres sous chiffre H. 350 M. à Haasenstein & Vogler, Mulhouse (Als.)

Un jeune jardinier

connaissant bien son métier, cherche pour tout de suite une place dans la Suisse française. S'adresser à M. Edouard Aegeter, chez M. Schmied, jardinier, Thoune.

Un jeune homme de 21 ans, pratiquant la comptabilité depuis plusieurs années, cherche un emploi comme comptable. Adresser les offres, si possible avec conditions, au bureau de la Feuille, sous les initiales M. D. 265.

Un jeune commis

ayant travaillé deux ans dans une maison de banque, connaissant le français et l'allemand, cherche une place dans une autre maison de commerce. Les meilleurs certificats et références à disposition. Préentions modestes. S'adresser sous H. 1355 N., à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Une jeune fille de la Suisse allemande, qui a fait un apprentissage de tailleur, cherche une place comme assujettie où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Adresser les offres à F. W., poste restante, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

On cherche, sous de bonnes conditions, une jeune Neuchâtoise comme **apprentie repasseuse**. S'adresser à M^{me} Frisan, repasseuse, à Bex (Vaud).

Un jeune homme pourrait entrer comme apprenti dans une maison de gros de la ville. Adresser offres F. A. 1872, poste restante, Neuchâtel.

officier qui arrivait au galop. Le maréchal des logis Richat commandait l'arrière-garde et marchait seul à cent mètres au moins des derniers chameaux. Quand le brigadier Sliman est venu le demander, on ne l'a plus trouvé.

— Mais il faut le chercher, s'informer! s'écria le colonel.

Et sans plus attendre, il partit au galop vers la queue de la colonne. Il questionna les chameliers. L'un d'eux déclara qu'il y avait une heure environ, il avait aperçu le sous-officier mettre pied à terre et lever un pied de son cheval, sans doute pour enlever une pierre qui s'était introduite entre le fer et la corne. Depuis, il ne l'avait plus vu.

— Pourquoi n'as-tu pas prévenu? demanda le colonel.

— J'ai cru qu'il avait rejoint la colonne.

— Il faut chercher Richat, ordonna le colonel; sans doute il se sera perdu. Marius Bey sourit.

— Oui, Monsieur, perdu, répéta le colonel; le fait n'est pas rare, malheureusement, et chose semblable s'est déjà produite. On a des exemples de malheureux perdus dans ces plaines qui nous paraissent si unies et sont cependant très accidentées!

1 Pendant une colonne dans le Sud, j'ai été témoin d'un fait semblable. (Note de l'auteur.)

AVIS DIVERS

On demande un vigneron très expérimenté pour cultiver 30 ouvriers de vigne ou davantage, sur le territoire de Boudry. Adresser les offres, par écrit, au bureau de ce journal, sous les initiales B. T. 268.

Une COUTURIÈRE se recommande par habillements de garçons, en journée ou à la maison. S'adresser chez M^{me} Mayor, modiste, rue du Seyon. — A la même adresse, une grande chambre indépendante, non meublée, se chauffant.

COUTURIÈRE J'ai l'honneur d'annoncer aux dames de la ville et des environs que je me suis établie comme couturière; je me charge de tous les travaux, soit chez moi ou en journée.

Se recommande,

M^{me} Marie FILLIEUX
rue Pourtalès 13, 2^{me} étage.

LEÇONS d'allemand et d'anglais, par **M. C. Franz**, à Cormondrèche.

Un directeur de pension de Neuchâtel cherche, en qualité de pensionnaires, quelques jeunes gens de langue française, qui fréquentent les écoles de la ville, afin de faire la conversation française avec ses élèves étrangers; il les prendrait pour ce motif à un prix très modéré. S'adr. au bureau de la Feuille d'avis. 244

Bonne pension, service très soigné, vie de famille. Rue Pourtalès 8, 2^{me} étage.

Pension FAVARGER-MERY
8, rue Pourtalès 8
Cuisine soignée. Prix modérés.

On désire mettre en pension deux garçons de 15 et 16 ans, dans une bonne famille de la ville, laquelle aurait déjà d'autres pensionnaires. S'adr. au bureau de la Feuille. 253

On demande à échanger du miel contre des pommes de garde de choix. Echantillons de miel à disposition. S'adr. à M. Chable, Pertuis du Sault 9.

M^{lle} B. GAY

recommencera ses **cours de dessin et de peinture** le 1^{er} octobre.

On prendrait en pension un enfant de 3 à 7 ans, dans une famille du Val-de-Ruz. S'adresser chez M^{me} Eliña Moser, à Fenin.

RENTREE DES CLASSES

Un étudiant de la Faculté des lettres offre des leçons de répétition et de préparation pour élèves du Collège latin. S'adresser à Pierre Godet, faubourg du Château 7.

Cours de langue et de littérature italienne

Le Dr Amici, professeur suppléant de littérature italienne à l'Académie, ouvrira, au commencement d'octobre, des cours particuliers de langue et de littérature italiennes.

Les cours seront donnés par groupes d'élèves au domicile du professeur, avenue du Premier-Mars 4. La finance pour chaque leçon d'une heure est fixée à 1 fr. par élève. Les élèves pourront choisir, d'accord avec le professeur, les jours et heures des leçons.

L'élève qui aura suivi le premier cours d'hiver (50 leçons) saura déjà parler et écrire l'italien.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à mercredi 27 septembre, chaque jour, avenue du Premier-Mars 4, de 10 h. à midi, et de 2 à 5 h.

A la même adresse, on délivrera le programme détaillé des cours.

Puis, s'adressant au sous-officier de spahis:

— Maréchal des logis, déployez vos hommes en tirailleurs dans la plaine et battez tout le terrain que nous avons parcouru; afin de vous indiquer où nous sommes, le trompette sonnera des appels tous les quarts d'heure.

Les spahis se dispersèrent au galop et disparurent bientôt derrière les monticules de sable.

— Vous voyez, Messieurs, qu'un cavalier peut perdre de vue la colonne, dit le colonel en montrant la plaine où l'on n'apercevait plus un seul burnous rouge.

— Cela commence à devenir sérieux et inquiétant, murmura le journaliste.

— Allons donc! répondit Marius Bey à demi-voix.

— Que voulez-vous dire? interrogea Hector.

— Que M. Richat a déserté: il est allé retrouver son frère, le caïd Mes-saoud.

— Je ne puis croire cela.

— Vous verrez ce que je vous dis. On l'a puni, il se venge!

Le journaliste s'éloigna.

Cependant, de plus en plus inquiet, le colonel parcourait la colonne, donnant des ordres, faisant faire des sonneries par le trompette; après les spahis, il avait envoyé les chasseurs dans une autre direction, et lui-même, de temps

ESCRIME

La Salle du Cercle d'escrime de Neuchâtel, rue du Bassin 14, est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 8 heures du soir.

Les cours commencent dès maintenant et les inscriptions de nouveaux membres sont reçues en tout temps à la Salle même, où les amateurs recevront tous les renseignements désirables.

JACQUES KISSLING

travaillant comme ouvrier relieur, rue des Terreaux 5, 2^{me} étage, Neuchâtel, se recommande à ses amis, connaissances et au public en général pour de l'ouvrage.

Ouvrage soigné

On promet

100 fr. de récompense

à qui dénoncera la personne sacrilège qui a osé violer le respect de la mort, en dépouillant et défigurant la couronne de fleurs artificielles de la tombe n° 104, de l'année 1893, afin que cette personne soit traduite devant le tribunal et punie pour son audacieuse profanation.

Alfred Kybourg, jardinier.
cimetière du Mail.

CHANGEMENT DE DOMICILE

F. ORANGE, paveur

demeure actuellement

rue de l'Industrie 20, Neuchâtel.

Pavés d'échantillons en grès rouge des Vosges.

Pavés d'échantillons en grès gris-bleu.

Pavés mouchetés bleus de la Singine.

Pavés mouchetés de carrière, ordinaires.

TRAVAUX GARANTIS

PRIX MODÉRÉS

M^{me} CLAUDON

recommencera ses

LEÇONS DE PEINTURE

dans le courant du mois de septembre.

S'adresser au Ried sur Bienné.

Une lingère se recommande pour de l'ouvrage, en journée ou à la maison. S'adresser Hôpital 13, 4^{me} étage.

BURBAU

DE

PRÊTS sur GAGES

OUVERT

de 9 h. du matin à 6 heures du soir

Prêts sur or et argent (montres, chaînes, couverts, etc.) — Discretion absolue.

S'adresser au directeur, rue Coulon 12, rez-de-chaussée, à gauche, Neuchâtel.

HOTEL DU DAUPHIN

Serrières

DANSE PUBLIQUE

le dimanche 1^{er} octobre.

Bonne musique et excellente consommation.

Se recommande,

Hermann SCHENKER.

en temps, lançait son cheval au galop, espérant toujours apercevoir son fils adoptif.

Attiré par le bruit et surprise par ce long arrêt inusité, Myriem avait quitté son palanquin et s'informait. Quand elle sut la disparition de Richat, elle se mit, suivant l'usage des femmes arabes, à manifester bruyamment son désespoir: elle poussait des you-you perçants et déchirait ses vêtements. Il fallut que Laroche lui imposât silence et lui ordonnât de rentrer dans son palanquin.

Depuis une heure environ, les spahis étaient partis et pas un seul n'était encore revenu. Le colonel envoya le trompette sonner le ralliement, puis on attendit.

Un à un, les cavaliers rentrèrent, leurs chevaux en nage, soufflant, exténués, et chacun d'eux, en arrivant, faisait la même réponse:

— Je n'ai rien vu.

Bientôt, tous furent revenus.

Le colonel décida que l'on camperait là, malgré le manque d'eau, puis il mit pied à terre et arpenta longtemps le terrain devant sa tente, les mains derrière le dos, la tête inclinée sur la poitrine, en proie à un morne désespoir.

(A suivre.)

PENSION-FAMILLE

Parcs 13, Villa Surville, Neuchâtel.

Pour vente et achat de Valeurs et Fonds publics, s'adresser à JULES MOREL, à Neuchâtel.

RÉUNION COMMERCIALE, 27 septembre 1893

VALEURS	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale	545	540	—
Banque du Locle	—	600	—
Crédit foncier neuchâtel	—	560	—
La Neuchâtoise	—	490	—
Fab. de ciment St-Sulpice	—	690	—
Grande Brasserie	—	—	510
Papeterie de Serrières	—	—	—
Cabl. él., Cortaillo, priv.	—	500	—
Dito, actions d'apport	—	—	—
Régional du Vignoble	—	—	403
Funiculaire Ecluse-Plan	—	—	400
Immeuble Châtonay	—	590	—
Hôtel de Chaumont	—	60	100
Manège de Neuchâtel	—	—	—
Franco-Suisse obl. 3 1/2%	—	465	490
Etat de Neuchâtel 4 1/2%	—	108	—
» » 3 1/2%	—	100	—
» » 3 1/2%	—	—	93 1/2
Banque Cantonale 3 1/2%	—	—	99
Com. de Neuchâtel 4 1/2%	—	101 1/2	—
» » 4 1/2%	—	—	99
» » 3 1/2%	—	—	101
» » 4 1/2%	—	101 1/2	—
» » 3 1/2%	—	100	—
Crédit foncier neuchâtel 4 1/2%	—	100 1/2	—
» » 3 1/2%	—	—	100
Lots municipaux neuchâtel	—	18	20
Ciment St-Sulpice 4 1/2%	—	100 1/2	—
Grande Brasserie 4 1/2%	—	100 1/2	—
Papeterie de Serrières 4 1/2%	—	—	500
Funicul. Ecluse-Plan 4 1/2%	—	—	500
Soc. techniq. s/500 fr. 3%	—	—	470
» » s/275 fr. 3%	—	—	210
Taux d'escompte:			
Banque Cantonale	—	4%	—
Banque Commerciale	—	4%	—

NOUVELLES POLITIQUES

France

M. Dupuy a arrêté jeudi matin, avec le président du conseil municipal de Paris, le programme général des fêtes franco-russes, qui dureront sept jours et seront offertes successivement par M. Carnot, la municipalité, l'amiral Rieu-nier, le général Loizillon et M. Dupuy.

Voici des détails sur la magnifique représentation de gala qui sera donnée à l'Opéra à l'occasion de la visite des officiers russes:

Trois loges de face et une partie de l'amphithéâtre seront aménagées en une seule loge pour recevoir l'amiral Avellan (et non Avelane) et ses 60 marins. La représentation débutera par l'ouverture du *Roi de Lahore*; puis le rideau se lèvera sur le quatrième acte de *Hamlet*. L'orchestre jouera l'ouverture de *Henri VIII*; puis on donnera le troisième acte de *Salammbo*, l'ouverture de *Patrie* et le cinquième acte de *Faust*. Le troisième entr'acte sera un peu long. On veut donner aux marins le temps de visiter le foyer de la danse, où un lupeh leur sera servi.

C'est à leur retour dans la salle que commencera la plus grandiose partie du spectacle, un tableau inédit dont la représentation n'aura pas de lendemain. Quand l'orchestre aura joué *La vie pour le czar*, la toile se lèvera sur un décor unique qui encadrera 350 figurants vêtus de costumes russes. Les plus beaux airs populaires russes seront chantés par les premiers sujets de l'Opéra. Les dames du corps de ballet danseront un divertissement de circonstance où seront intercalés une polonaise et des compositions de divers auteurs russes. Puis les artistes et les chœurs chanteront l'*Hymne russe*. Après le dernier vers, la toile de fond se lèvera sur une apothéose digne des plus belles représentations de l'Opéra. La Paix se dressera, unissant la France et la Russie. Ce spectacle, sans précédent et sans lendemain, sera terminé à minuit et quart. Le prix de location des loges pour cette représentation est de mille francs.

Allemagne

Il est à peu près certain que l'empereur Guillaume passera par Kissingen en revenant de son voyage en Hongrie. On fait même déjà, parait-il, des préparatifs à Kissingen en vue de la réception de l'empereur. D'autre part, le prince Bis-marck a remis son départ à huitaine.

Italie

On commence à ressentir les mauvais effets de la mesure prise par les chemins de fer qui exigent le paiement en or des taxes de transport pour l'étranger. Les exportateurs, surtout les marchands de vins, ont dû augmenter leurs prix. La chambre de commerce de Bari a télégraphié au ministre, lui demandant d'intervenir pour sauver le commerce des vins.

Brésil

Une dépêche de Montevideo, du 25 septembre, dit que les insurgés ont recommencé le bombardement de Rio-de-Janeiro, mais ont cessé le feu sous la riposte des forts. Plusieurs personnes ont été tuées.

Les forces insurgées continuent à bloquer forcement Santos.

L'Etat brésilien de Parana est en révolte ouverte contre le président Peixoto.

République Argentine

M. Pellegrini a repris Tucuman. La junte révolutionnaire a été emprisonnée. Les autres provinces sont tranquilles.

L'escadre fidèle a capturé deux torpilleurs insurgés; plusieurs officiers ont été tués dans le combat. Le colonel Estrina qui a été arrêté sera probablement fusillé. Le gouvernement demande au congrès de prendre des mesures contre le sénateur Alem, convaincu d'avoir suborné l'armée.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Les anarchistes arrêtés à Vienne appartenaient à cinq ou six groupes différents et entretenaient des rapports suivis avec les anarchistes étrangers.

La *Correspondance politique* donne des détails curieux sur l'arrestation de la bande.

Depuis longtemps la police avait eu vent de menées anarchistes à Vienne et fait notamment main basse sur des brochures qui devaient évidemment avoir été imprimées secrètement dans la capitale. A la suite de recherches minutieuses, elle apprit que des réunions secrètes avaient lieu au domicile de deux ouvriers menuisiers; l'un d'eux, le nommé Etienne Hahnel, de Woresitz (Bohême), âgé de 31 ans, fut arrêté en pleine rue, tandis que l'autre, le nommé François Haspel, de Graz, fut surpris chez lui. Les perquisitions opérées dans le logement des deux délinquants, logement qui ne comprend pourtant qu'une chambre et une cuisine, aboutirent à des résultats surprenants. Dans un immense divan, fermé par un ressort secret, on découvrit une imprimerie complète; dans une table, dont on dut faire sauter le dessus, se trouvait tout un attirail de typographie; la table de nuit renfermait des centaines de brochures anarchistes.

— Un crime qui a causé une grande effroi a été commis à Pittsburg (Etats-Unis). Une dame Augustus Ressees a été tuée et son mari mortellement blessé par deux anarchistes, les nommés Mars-ton et Bryce. Le crime s'est produit dans une des rues les plus fréquentées de la ville. Les deux assassins, aussitôt arrêtés, ont été soumis à un interrogatoire duquel il résulte qu'ils auraient agi pour le compte et par l'ordre du comité anarchiste de Pittsburg. M^{me} Augustus Ressees, qu'un hasard avait, paraît-il, mise en possession de certains secrets des anarchistes, avait été jugée et condamnée à mort par le comité qui avait chargé Marston et Bryce d'assurer l'exécution de sa sentence.

(Voir suite en 4^{me} page.)

Les premières autorités médicales de l'Europe recommandent l'**EMULSION SCOTT** comme une préparation de grande utilité.

Sion, 11 mai 1887.

MM. SCOTT & BOWNE,

J'ai déjà eu l'avantage d'employer pour mes malades plusieurs fois votre *Emulsion Scott*; je m'en suis très bien trouvé contre la phthisie au premier et second degré, contre l'anémie, cachexies, scrofules et toutes les affections chroniques des poumons. Aussi je me fais un vrai plaisir d'en recommander l'emploi quand je le trouve indiqué. Dr M. REY.

L'EMULSION SCOTT d'huile pure de foie de morue aux hypophosphites de chaux et de soude préparée par MM. Scott & Bowne, chimistes à New-York, est agréable au goût et facile à être digérée même par les estomacs les plus faibles.

Grands flacons, 5 Fr. — Petits flacons, 2 Fr. 50.

Dépôts en Suisse dans toutes les pharmacies.

— Un bon savon parfumé, sans défaut?
— Je n'en sais qu'un: le savon du Congo.

Oettinger & C^{ie}, Centralhof, Zurich.

expédition franco aux particuliers:
Etoffe suffisante:
un pantalon de monsieur pour 2.95.
Echantillons franco.
un habillement de monsieur pour 7.85.
Echantillons franco.
un habillement de garçon pour 4.95.
Echantillons franco.

Maladie de la vessie.

Les affections de la vessie sont très répandues et sont des plus pénibles pour l'humanité; elles occasionnent de graves désordres corporels et physiques. Ces mots sont très opportuns et souvent déclarés à tort incurables. Les plus violentes maladies de la vessie cèdent cependant infailliblement à l'emploi de la Warner's Safe Cure; M. J. Van Geel, 218, rue Josephat, lez-Bruxelles, écrit: Il y a quelques mois, je souffrais d'une maladie de la vessie des plus prononcées qui me fit souffrir cruellement pendant plusieurs semaines. Après avoir employé plusieurs médicaments sans succès, je pris, sur la recommandation d'un ami, du Warner's Safe Cure; je suis heureux de dire qu'après la deuxième bouteille toute douleur avait complètement disparu, et, en toute conscience, je puis affirmer que mon état actuel de bonne santé est entièrement dû à ce médicament.

En vente: dans les pharmacies Guehhardt, Dardel, Bourgeois et Donner, à Neuchâtel; pharmacie Zintgraf, à Saint-Blaise; et dans toutes les bonnes pharmacies à la

— On mande de Catane (Sicile) qu'une bande de brigands, à la tête de laquelle se trouvait le fameux Abate, pour la capture duquel le gouvernement a promis une prime de 3,000 francs, a enlevé deux enfants à Paterno et réclame de leur père une rançon de 200,000 francs.

— Il y a eu mardi 16 cas de choléra à Palerme et 26 à Livourne. La recrudescence de l'épidémie est attribuée aux chaleurs, qui sont extraordinaires pour la saison dans l'Italie centrale. A Rome on a enregistré mardi 26^e réaumur.

En Angleterre, on signale trois décès cholériques à Hull et deux dans le Yorkshire.

NOUVELLES SUISSES

Agriculture. — La conférence pour les secours aux agriculteurs, qui a eu lieu mardi après midi, sous la présidence de M. Deucher, a décidé de soumettre au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale une demande tendant à accorder aux cantons des subventions égales au 50/100 des dépenses faites et à faire par ceux-ci pour venir en aide à l'agriculture. On comprendrait dans ces dépenses les emprunts contractés par les cantons dans le même but. En outre, tous les droits d'entrée frappant les produits destinés à l'alimentation du bétail seraient remboursés jusqu'au mois de février prochain. Il sera donné, enfin, dans tous les cantons, des conférences sur l'alimentation rationnelle du bétail. Les conférenciers seront appelés à suivre des cours spéciaux, soit à Zurich, soit à Lausanne. La conférence a repoussé un certain nombre de postulats qui lui étaient soumis; elle s'est notamment prononcée contre la création d'une fabrique de conserves.

Un théâtre national. — On nous écrit: C'est à Avenches la romaine, l'antique Aventicum, qu'il se trouve. L'activité intelligente de la Société de développement de cette ville en a conçu la fondation, et transformera désormais, à certaines époques déterminées, le vieil amphithéâtre romain en un théâtre où se jouera le drame inédit, en cinq actes, que M. Ribaux vient d'écrire: *Julia Alpina*.

Il faut reconnaître qu'en Suisse nous sommes, au point de vue de la création théâtrale, des moins entreprenants. Nous possédons un nombre très respectable de littérateurs, voire même de grands littérateurs, et à peine un ou deux d'entre eux se hasardent-ils à courtiser le *Drame* ou la *Comédie*. Eh! bien, chose singulière, nous, le peuple le moins théâtral peut-être, nous allons être dotés d'un théâtre national, d'un théâtre historique qui ne tardera pas à devenir le *great attraction* d'un grand nombre.

Des renseignements circonstanciés que nous avons reçus d'Avenches nous permettent d'augurer très favorablement du succès de cette entreprise courageuse et intéressante, au service de laquelle l'un de nos meilleurs écrivains vient de mettre ses talents remarquables.

De la pièce elle-même nous ne pouvons dire que peu de chose, pour la bonne raison que nous n'en connaissons que le canevas. Une personne qui a assisté à plusieurs répétitions nous assure que le succès dépassera les espérances même les plus optimistes, et que l'impression ressentie est tout à fait saisissante.

Cent cinquante acteurs et figurants seront chargés de faire revivre une des époques les plus intéressantes de l'histoire d'Avenches, celle où le général romain Cécina, après avoir promené ses armes victorieuses à travers l'Helvétie, s'avancait contre la ville apeurée. Julius Alpinus, le courageux duumvir, Julia Alpinula, la prêtresse d'Aventia, Clodius Cossus, l'illustre orateur de l'ambassade envoyée à Vitellius, sont les personnages de ce drame, où la légende unie à l'histoire, mêle ses accents de pénétrante poésie.

Le succès des deux journées de samedi et dimanche sera grand, nous le savons. Il est presque inutile de recommander aux Neuchâtelois, amis de l'art, de se rendre à Avenches. Rien n'a été épargné pour faire de ce spectacle une fête pour les yeux et une jouissance esthétique des plus pures.

L'organisation scénique est parfaite, bien plus, elle est grandiose: décors, costumes, accessoires, chaussures même, sortent des meilleures maisons de Milan, de celles qui depuis longtemps approvisionnent la *Scala* et les grands théâtres milanaïsi. Un prologue, en vers, de M. Ribaux, sera joué par deux personnages: *l'Histoire et la Légende*. Les nombreux auditeurs que ne manquera pas d'avoir M. Ribaux et ses interprètes, sanctionneront par leur présence, la création du *théâtre national* d'Avenches, cette délicate et instructive nouveauté.

Lucerne. — L'état du criminel Keller s'est aggravé à la suite de sa tentative de suicide. On attend sa fin. Il est renvoyé encore devant la cour criminelle pour tentative d'assassinat contre le geôlier.

Schaffhouse. — L'*Intelligenzblatt* ayant dit que la justice est corrompue, le tribunal cantonal a invité le Grand Conseil à procéder immédiatement à une enquête.

Tessin. — L'administrateur du fort Fondo del-Basco, près d'Airolo, a constaté qu'on avait enlevé une somme de 450 fr. d'un sac postal adressé à ce fort. Une enquête est ouverte sur ce vol.

Motier-Vully, 25 septembre 1893.
(De notre correspondant.)

La vendange ayant commencé jeudi dernier, touche à sa fin. On se souvient que le Vully a été fortement éprouvé par l'orage de grêle de juillet dernier. Au premier abord, on crut à un désastre complet. Heureusement, les craintes se sont trouvées un peu exagérées; en général le rendement est plus considérable que l'on ne pouvait espérer.

Cependant le résultat est bien faible, comparé à ce qu'il aurait pu être, et c'est en soupirant que nos vigneronns foulent le raisin. On peut dire, je crois, sans exagération, que dans tout le Vully la moitié de la récolte en perspective a été détruite. Et l'on ne peut guère établir de moyenne, pour la quantité, car il y a de trop grands écarts entre les vignes plus ou moins grêlées. C'est ainsi que sur certains parquets, hélas! trop rares, on a récolté près de six gerles à l'ouvrier, et dans beaucoup d'autres à peine une gerle.

Quant à la qualité, elle est excellente, de l'avis de tous; jamais le moût n'a été si doux.

Les prix vont de 21 à 28 francs; la ville de Morat, qui donne le ton en cette matière, a vendu sa vendange à 25 fr. L'an dernier, c'était 35 francs, si ma mémoire est fidèle.

Du moment où la population a été surprise en bien — sauf quelques exceptions — on ne peut que se déclarer satisfait, car tout est bien qui finit bien.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

GRAND CONSEIL

Séance du 26 septembre.

(Suite et fin.)

Présidence de M. F. SOGUEL, président.

Notre compte rendu, que le défaut de place nous avait obligé de couper, allait jusqu'à l'éloge de M. Cornaz, prononcé par M. le président.

On passe à la nomination du suppléant du président du tribunal de la Chaux-de-Fonds, en remplacement de M. William Bourquin, démissionnaire. M. Albert Calame est nommé par 55 voix sur 89 suffrages valables. Bulletins délivrés: 95. M. Cuche obtient 27 voix, M. Vuille, 5.

On porte à l'ordre du jour le projet de loi concernant la discipline scolaire et les arrêts de discipline.

M. Eugène Borel rapporte, au nom de la commission législative, sur le projet concernant la discipline scolaire et les arrêts de discipline.

M. Coullery demande si les enfants punis des arrêts passeront la nuit seuls, isolés, chose qui pourrait être très dangereuse pour des enfants nerveux, à l'imagination surexcitée.

M. Cornaz explique que les salles d'arrêts seront aménagées de telle sorte que les inconvénients craints par M. Coullery ne pourront se produire.

M. Coullery demande ce qui arriverait si, au lieu d'un enfant, il y en avait une douzaine mis aux arrêts.

M. Cornaz répond qu'il espère bien que les arrêts de discipline ne seront pas fréquents et qu'en tous cas la commission de discipline saura toujours prendre toutes les mesures commandées par les circonstances.

M. Eugène Borel reprend la parole pour démontrer que le projet de loi est une amélioration très considérable de ce qui se fait jusqu'ici, alors que les jeunes délinquants sont tout simplement enfermés dans les prisons ordinaires. Cela pour tranquilliser M. le docteur Coullery, qui ne nie d'ailleurs pas que le projet ne soit un immense progrès sur ce qui a existé jusqu'à présent.

L'ensemble du projet est ensuite adopté.

On passe à la discussion du rapport concernant un subside en faveur du *home suisse* à Vienne. Il s'agit de l'achat d'une maison. L'allocation du subside est vivement recommandée par M. de Perregaux. M. Cornaz, chef du département de la justice, donne des explications très intéressantes sur le *home suisse* de Vienne, qu'il a eu l'occasion de voir au cours d'un de ses voyages. Il a rencontré là un grand nombre de Neuchâtelois et assure que l'institution est digne du plus grand intérêt.

Le subside, de cinq mille francs, est accordé sans opposition aux conditions exprimées dans le projet de décret.

M. Cornaz rapporte sur une demande en grâce présentée par Pierre Delori et sa femme. Le Conseil d'Etat et la commission des pétitions proposent de répondre favorablement à cette demande. La grâce de Delori et de sa femme est accordée sans opposition.

L'ordre du jour appelle le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret fixant le traitement du garde-pêche de la Basse-Reuse. Le projet est adopté.

M. Walther Biolley développe son interpellation sur l'affaire Wasserfallen.

Il s'agit de l'interdiction faite par le Conseil d'Etat à M. Wasserfallen de continuer l'exploitation d'une carrière pour le motif que cette exploitation menaçait la sécurité d'un voisin.

M. Biolley interpelle non pour défendre les intérêts de M. Wasserfallen, un propriétaire, mais pour sauvegarder la situation des ouvriers de ce citoyen, qui se sont vus brusquement, de par la décision du Conseil d'Etat, privés de travail. Il croit que le Conseil d'Etat a outrepassé ses pouvoirs en prononçant l'interdiction faite à M. Wasserfallen, interdiction qui, du reste, a été bientôt rapportée. L'orateur désirerait savoir sur quels textes de loi le gouvernement s'est appuyé pour prendre une mesure aussi grave que celle qui a frappé M. Wasserfallen.

M. Cornaz, chef du département de justice et police, rappelle que le Conseil d'Etat a le devoir de veiller à la sécurité des personnes. Il n'a fait, dans le cas Wasserfallen, que remplir ce devoir très simplement, comme il convenait.

M. Walther Biolley déclare n'être pas satisfait par les explications données par M. le chef du département de justice et police. Enlever tout travail à quinze ouvriers, ce n'est pas sauvegarder la sécurité des personnes.

M. Cornaz dit qu'il est probable qu'il n'est pas né pour mériter la satisfaction de M. Biolley. Il en prend son parti. M. Cornaz donne lecture d'une pièce signée par des experts et établissant péremptoirement que l'exploitation de la carrière Wasserfallen est dangereuse pour la sécurité publique. Le Conseil d'Etat n'a donc pas pris son arrêté devant un danger imaginaire, mais réel. En outre, il n'avait en l'occasion aucun motif de favoriser personne, pas plus M. Touchon que tout autre citoyen.

L'incident est clos.

M. Jules Morel donne lecture d'une communication du Conseil d'Etat relative au chemin de fer régional Saingnégier-Chaux-de-Fonds. Il est pris acte de ce rapport, et le projet d'arrêté présenté en la dernière session au sujet de ce régional est considéré comme retiré.

M. le président met en discussion une pétition demandant que les études de prolongement de la ligne des Ponts jusqu'à Travers soient faites aux frais de l'Etat.

M. Paul Ducommun demande que cette pétition soit discutée immédiatement. M. Jules Morel, chef du département des travaux publics, demande au contraire que la pétition soit renvoyée au Conseil d'Etat. M. Emile Lambelet appuie M. P. Ducommun. Il ne comprendrait pas le renvoi de la pétition à l'examen du Conseil d'Etat, afin d'étudier la question de savoir si des études doivent avoir lieu. M. Comtesse défend la manière de voir du Conseil d'Etat. Il ne doit pas être créé de précédent qui serait préjudiciable aux intérêts financiers de l'Etat. Prennent encore la parole MM. Ferrier, Petitpierre-Steiger, Favre-Barrelet et Jules Morel. — A la votation, la proposition de M. P. Ducommun ne réunit que 15 voix. La pétition est donc renvoyée au Conseil d'Etat.

M. Comtesse lit un rapport du Conseil d'Etat sur la création d'une paroisse protestante au Landeron. Le préavis du Conseil d'Etat est favorable à cette création.

M. Comtesse donne ensuite lecture d'un rapport analogue au précédent, concernant la paroisse catholique romaine de la Chaux-de-Fonds, qui demande à être reconnue comme paroisse officielle à côté de la paroisse catholique chrétienne. Le Conseil d'Etat propose de faire droit à cette demande. M. de Perregaux, considérant que les rapports lus par M. Comtesse ne sont pas portés à l'ordre du jour, demande que la discussion en soit renvoyée à plus tard. M. Comtesse dit que les pétitionnaires du Landeron et de la Chaux-de-Fonds pouvaient très bien espérer que l'on ferait pour eux, comme en d'autres occasions, une exception à la rigueur des usages parlementaires. Toutefois l'honorable conseiller d'Etat ne s'oppose pas à ce que les rapports qu'il vient de lire soient déposés simplement sur le bureau pour être discutés dans la prochaine session.

On vote ensuite, sans discussion, le projet de décret sur l'acquisition d'un domaine forestier au Creux-du-Van.

Le crédit nécessaire pour le paiement de la quote-part de l'Etat aux frais d'établissement des plans d'aménagement des communes de Chézard-St-Martin et de la Sagne est accordé sans opposition.

On vote de même un crédit de 4,000 francs pour la réparation de la ferme du Gros-Plane, que l'Etat possède aux Eplatures.

Il est accordé ensuite à la commune de Noiraigue une subvention de 262 fr. 10 cent. pour réparations faites au collège de cette localité.

La commune de la Chaux-de-Fonds obtient également, sans opposition, 72,923 fr. 90 cent subvention pour la construction du collège de la Promenade. Cette subvention est également au quart du coût total de la construction.

M. Petitpierre-Steiger demande à son tour un crédit pour la construction d'un canal égot à la caserne de Colombier. Accordé.

Viennent en discussion: le rapport du Conseil d'Etat sur la motion de dix-huit députés demandant l'allocation de subsides aux familles dont les soutiens sont au service militaire.

Le Conseil d'Etat pense qu'il n'est pas nécessaire de créer une caisse spéciale à cet effet, ces subsides étant prescrits par la loi.

Sa conclusion est admise sans opposition.

On renvoie à la session de novembre le rapport sur la réorganisation du Gymnase et de l'Académie et celui sur la délimitation de frontière entre les cantons de Berne et de Neuchâtel le long de la Thielle.

M. Petitpierre-Steiger lit les résultats de l'enquête faite à la caserne de Colombier sur les observations présentées en juin par MM. Schaad et Ulrich. Il résulte de cette enquête qu'il devrait être fait, pour les armes à réparer, des catégories, celle des armes ayant fait usage pendant 12 ans, et celle des armes en mauvais état par suite de la négligence ou de la mauvaise volonté des soldats.

M. Ulrich prétend que le rafraîchissement d'un canon de fusil ne prend qu'une demi-heure et non une heure et demie, comme le dit le rapport du Conseil d'Etat.

Il est pris acte de ce rapport.

M. F.-A. Monnier, nouveau conseiller d'Etat, est assermenté, puis la séance est levée à une heure et demie. La session est close.

A deux heures a eu lieu, à l'Hôtel du Lac, le banquet dont nous avons rendu compte hier.

Locle. — La paroisse catholique du Locle voit partir son curé, M. le Dr Vermot, qui la quitte pour desservir la cure catholique-romaine de la Chaux-de-Fonds, en remplacement de M. Conus, appelé à l'université de Fribourg.

CHRONIQUE LOCALE

Gymnase cantonal. — Dans sa dernière séance, le Conseil du Gymnase a accordé le diplôme de maturité à MM. de Tscharnier (section littéraire) et Arnold Borel (section scientifique).

Pavillon de musique. — Vu le refroidissement de la température, le concert de la Musique militaire qui devait avoir lieu hier soir — et que nous n'avons d'ailleurs pas annoncé — a été renvoyé à dimanche.

VENDANGES

Plusieurs mises ont eu lieu samedi à St-Légier (Vaud). Deux récoltes ont été mises en vente à 26 centimes le litre de vendange, trois à 28 c. et une à 30. Aucun acheteur ne s'est présenté.

— On écrit des environs de Morges à la *Gazette*:

« Le prix trop élevé de la mise de Morges a arrêté les affaires et les vins se vendent peu et mal. Il ne se fait pas de grosses ventes et les petits propriétaires ne pouvant pas loger vendent de 24 à 30 centimes; ces derniers sont les heureux, mais ils sont rares. Bien des petits propriétaires offrent à 25 et ne trouvent pas de preneurs. »

— Dans le canton de Genève, les affaires sont languissantes. Quelques récoltes non logées ont été cédées entre 24 et 26 centimes le litre. Les récoltes logées se tiennent de 26 à 30 centimes et les vendeurs ne semblent pas disposés à céder au-dessous.

DERNIÈRES NOUVELLES

Londres, 27 septembre.

Le *Times* publie une dépêche datée du 15 septembre annonçant que des inondations désastreuses se sont produites dans le district d'Yeso (Japon). Des milliers de maisons sont détruites, un grand nombre de personnes ont péri. Les dégâts sont énormes. Une masse de terrain, détachée d'une montagne, a enseveli plusieurs maisons contenant cinquante personnes. Le temple fameux de Hongwangi a été détruit par un incendie.

Londres, 27 septembre.

Les maisons financières de Londres refusent les dépêches portant des ordres pour Rio-de-Janeiro disant que le bombardement est si sérieux que les banques sont probablement toutes fermées.

— La fédération des mineurs du Lancashire et du Cheshire a décidé d'informer les députés à la conférence de Chesterfield de son vote en faveur de la reprise du travail aux anciens tarifs.

New-York, 27 septembre.

Une dépêche de Valparaiso au *New-York Herald* annonce de Buenos-Ayres de nombreuses arrestations de radicaux. Le Dr Alem a dû se réfugier à la légation allemande. Des troupes ont été envoyées pour empêcher l'insurrection à Santa-Fé.

Monsieur Jean Baur, Mesdemoiselles Catherine, Laura, Marie et Martha Baur, Madame veuve Raymond-Bauerli, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Schmid-Bauerli et leurs enfants, à Stuttgart, Monsieur et Madame Eugène Bauerli et famille, Monsieur et Madame Matthias Baur et famille, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Peter-Baur et famille, à Drove (Allemagne), ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur et tante,

Madame Clara BAUR née BAUERLI,

enlevée à leur affection dans sa 59^{me} année, après une longue et douloureuse maladie.

Corcelles, le 27 septembre 1893.

J'éleve mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours. Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre. Ps. CXXI, v. 1-2.

L'enterrement aura lieu à Corcelles, le samedi 30 septembre courant, à 1 heure.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame veuve Julie Bucher; Monsieur et Madame Samuel Bucher et leur enfant; Monsieur et Madame Jules-Alphonse Clottu et leurs enfants, à Cornaux, et les familles Meigniez, Clottu, Harry, Joliquain et Guinchard, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mademoiselle Cécile BUCHER.

leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 26 ans et demi.

Bevaix, 27 septembre 1893.

Que ta volonté soit faite. Matth. XXVI, v. 2.

L'enterrement aura lieu vendredi 29 septembre, à 4 heures après-midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Moïse Picard et leurs enfants, à Vauvillers (Haute-Saône); Monsieur Jules Picard, à Rouen; Mesdemoiselles Laure et Lucie Picard, à Neuchâtel; Messieurs Schwob-Rueff et famille; Monsieur et Madame Marx Lévy et famille, à Bienne; Monsieur et Madame Mock-Rueff et famille, à Berthoud; Monsieur et Madame Jacques Rueff et famille; Monsieur et Madame Henri Rueff et famille, à Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Antoinette Walach, à Genève; Monsieur Albert Bernheim, à Lima; Mesdemoiselles Emilie et Laure Bernheim, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jacques Guggenheim et famille, à Delémont; Monsieur et Madame Elie Picard et famille, à Paris; Monsieur et Madame Alfred Bernard et famille, à Paris; Monsieur et Madame Moïse Lévy et famille, à Vauvillers; Monsieur et Madame Samuel Bernheim et famille, à Lyon; Monsieur Moïse Bernheim, à Paris; les familles Schwob et Ulmann-Wurmser, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances les décès de leur bien-aimée et regrettée mère, grand-mère, belle-mère, tante et cousine,

MADAME

Judith PICARD née GUGGENHEIM,

que Dieu a retirée à Lui, dans sa 62^{me} année, aujourd'hui 27 septembre 1893, après une courte mais pénible maladie.

Neuchâtel, le 27 septembre 1893.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le jeudi 28 septembre 1893, à 9 1/2 heures du matin.

Domicile mortuaire: rue du Bassin 3.

ON S'ABONNE

A LA

FEUILLE D'AVIS

Dès ce jour au 31 décembre:

Pour le prix de 1 Fr. 80 la feuille prise au bureau.

Pour le prix de 2 Fr. 30 par la porteur.

Pour le prix de 2 Fr. 60 franco par la poste.

Bourse de Genève, du 27 septembre 1893

Actions	124.50	3 1/2 fédéral	102.50
Jura-Simplon	—	3 1/2 id. ch. de f.	95.00
Id. priv.	—	3 1/2 Gen. à lots	103.50
Centra.-Suisse	—	S.-O. 1878, 4 1/2	511.50
N.-E. Suis. anc.	—	—	—
St-Gothard	—	Franco-Suisse	—
Union-S. anc.	—	N.-E. Suis. 4 1/2	521.50
Banque fédér.	—	Lomb. anc. 3 1/2	307.50
Union fin. gen.	—	Mérid. ital. 3 1/2	275.00
Parts de Sétif.	—	Douan. ott. 5 1/2	—
Alpes	—	Prior. otto. 4 1/2	—

Changes à Genève

Demandé	Offert	Londres	—
France	100.12	100.17	—
Londres	25.22	25.27	—
Allemagne	124.00	124.00	—

Bourse de Paris, du 27 septembre 1893

(Cours de clôture)			
3 1/2 Français	98.37	Crédit foncier	975.00
Ext. Esp. 4 1/2	64.40	Comptoir nat.	487.50
Hongr. or 4 1/2	94.20	Bq. de Paris	632.50
Italie 5 1/2	84.50	Créd. Lyonnais	758.75
Portugais 3 1/2	21.31	Mobilier franç.	—
Rus. Or 5 1/2	88.10	J. Mobil. esp.	—
Turc 4 1/2	22.12	Banq. ottom.	582.81
Egy. unif. 4 1/2	515.62	Chem. Autrich.	627.50
Actions	—	Ch. Lombards	224.75
Suez	3710.00	Ch. Méridion.	575.00
Rio-Tinto	330.62	Ch. Nord-Exp.	—
Bq. de France	4025.00	Ch. Saragosse	—